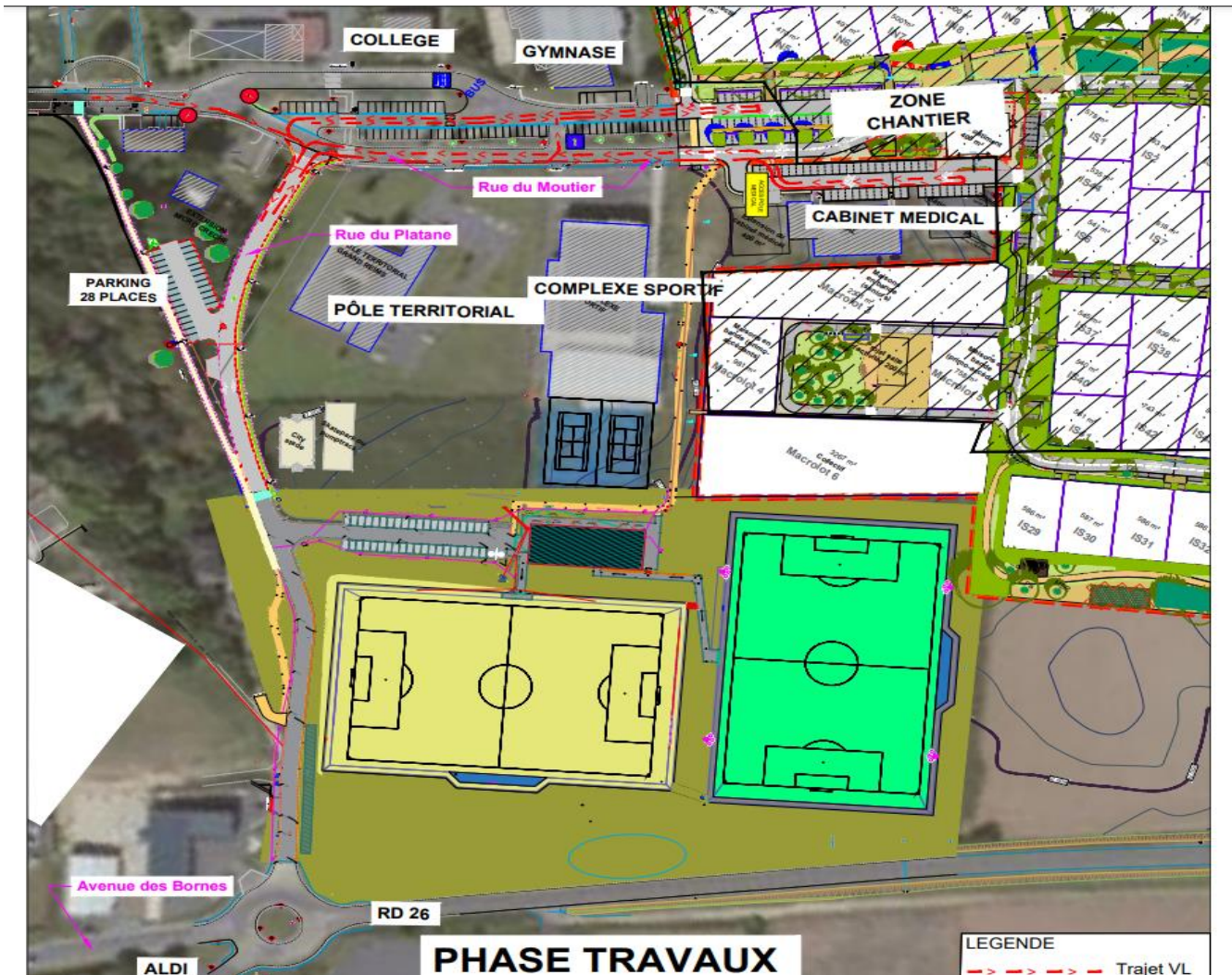


ACCES POLES SCOLAIRES, MEDICAL ET PARA-MEDICAL

NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION

Dès le 24 FEVRIER 2023

La rue du Moutier sera fermée du calvaire (intersection entre l'avenue de Reims et la rue du Moutier) **au parking du Collège.**



➤ Les **accès aux écoles, au collège**, aux **cabinets médical et paramédical** et à la **micro-crèche** seront toujours possibles en venant du village par la rue du Moutier. **Dès le 24 février**, une nouvelle voie à double sens de circulation dénommée **rue du Platane** sera ouverte. Par cette nouvelle voirie, la rue du Moutier sera alors raccordée au giratoire de l'avenue des bornes en face de la société ALDI.

➤ Un **parking de 28 places** supplémentaires créé derrière la micro-crèche permettra aux parents, venant déposer leurs enfants, de rejoindre les écoles et le collège via la sente piétonne rénovée passant le long du bâtiment Intermezzo et débouchant sur un passage piéton. Les **arrêts et les stationnements désordonnés dans toute la zone scolaire ne seront plus admis.**

➤ Les enseignants du collège Raymond SIROT sont invités à utiliser le parking du nouveau terrain de football et pourront rejoindre l'établissement via la sente piétonne longeant le complexe sportif.